

## FICHE FORMATION - CAP

### CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments

#### **Apprentissage – formation en alternance**

#### **Public concerné, prérequis, conditions d'accès**

- Vous avez terminé votre classe de 3ème
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans\*
- Vous souhaitez
  - Apprendre un métier
  - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
  - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
  - Sécuriser votre parcours de formation
  - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

\*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

**Durée de la formation** : sauf conditions particulières : 13 semaines de formation (455 heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire.

#### **Résumé de la formation :**

Le CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments forme des professionnels capables d'intervenir dans la maintenance courante et préventive des installations techniques des bâtiments.

Il inclut des compétences en électricité, plomberie, chauffage, ventilation et gestion thermique.

La formation alterne enseignements théoriques et pratiques en entreprise ou en centre de formation.

Elle permet une insertion rapide dans divers secteurs liés à la maintenance du bâtiment.

#### **Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)**

Technicien de maintenance en bâtiments résidentiels ou tertiaires

Agent de maintenance multi-technique

Technicien en dépannage d'équipements techniques du bâtiment

Employé de société de services en génie climatique

**Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):**

Les titulaires du CAP interviennent sur les systèmes techniques des bâtiments (chauffage, ventilation, électricité, plomberie).

Ils assurent l'entretien, diagnostiquent les pannes et effectuent des réparations.

Ils travaillent souvent chez des clients ou dans des entreprises de services à l'environnement construit.

Ce métier demande de bonnes compétences techniques, de l'autonomie et un sens du service client.

**Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :**

Acquérir les bases techniques nécessaires à l'intervention sur les équipements des bâtiments.

Apprendre à diagnostiquer et résoudre les pannes simples.

Maîtriser les règles de sécurité dans les environnements techniques.

Savoir utiliser les outils et matériels spécifiques à la maintenance.

Comprendre les systèmes électriques, hydrauliques et thermiques.

Développer une capacité d'intervention autonome sur site.

Acquérir des compétences en lecture de schémas techniques.

Apprendre à communiquer avec les clients ou les équipes techniques.

Préparer à l'insertion professionnelle par des stages en entreprise.

Obtenir une qualification reconnue dans le domaine de la maintenance technique.

**Contenus :**

Domaines principaux :

Module 1 : Intervention technique sur les installations du bâtiment

(Électricité, plomberie, chauffage, ventilation, etc.)

Module 2 : Communication professionnelle et relation client

(Compte-rendu, communication orale, accueil client)

Module 3 : Environnement économique et juridique du bâtiment

(Normes, réglementations, éco-conception)

Module 4 : Évaluation finale (CCF + épreuve ponctuelle)

**Prérequis pour intégrer la formation :**

Être âgé(e) de 16 à 29 ans (sous réserve de dérogation possible)

Être motivé(e) par les activités techniques et manuelles

Avoir un niveau scolaire minimum équivalent à la classe de 3e

Être capable de travailler en autonomie et de respecter les consignes de sécurité

Posséder une bonne condition physique (déplacements, manipulations)

Être intéressé(e) par le travail sur le terrain et en équipe

**Coût :**

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

**Poursuite d'étude :**

Possibilité d'intégrer une 1ère Bac Pro en fonction des places disponibles, un certificat de spécialisation, un autre CAP en un an..

**Modalités et délai d'accès à la formation :**

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

**Validations(s) :** Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 3 (CAP)  
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38633/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **230r** – ROME **I1203**

FORMACODE **22486** – RNCP**35696**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

**Renseignements et inscriptions :**

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130  
Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos  
formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région  
Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET :  
18760909400029 | CODE NAF : 8559A